

EN LIBRAIRIE

Écrivains français d'outre-mer

La littérature française d'outre-mer, à part quelques exceptions – prix littéraires obligent – est encore à explorer. Au-delà de la découverte savoureuse d'une langue riche de trouvailles et des apports culturels locaux, elle offre au géographe une source à exploiter sans retenue sur les sociétés, les imaginaires, les paysages des différents pays représentés. Une très bonne introduction à l'ensemble de cette littérature (avec bibliographie détaillée) est disponible à l'Espace culturel du site Internet du ministère des Affaires étrangères : <http://www.diplomatie.gouv.fr/culture/france/index.html>. – **Cécile Gaudin**

L'adaptation des règlements européens à la situation particulière des DOM

L'ouvrage de Grard et Raulin rassemble sept contributions de spécialistes de droit public et européen à un colloque organisé le 10 mai 1996 à l'université du Havre. L'orientation essentiellement juridique et économique des articles ne devrait pas décourager un lecteur géographe. La question posée est celle de savoir si le droit prime sur la géographie. Autrement dit, est-ce que les spécificités géographiques des DOM leur imposent un régime juridique différent du droit communautaire ?

Le chapitre sur «Les cadres généraux de l'action communautaire» développe les aspects institutionnels et réglementaires du sujet. La départementalisation a consacré la primauté du droit sur la géographie. Le principe affirmé est celui de l'assimilation, par un alignement institutionnel, économique et social sur la législation nationale. Des particularismes et des dispositions spécifiques ont cependant subsisté ou ont été institués : ainsi, l'octroi de mer et les mesures de défiscalisation. Les récents traités européens de Maastricht et d'Amsterdam tendent vers un approfondissement de l'intégration européenne et obligent à des ajustements des législations dans les DOM. Dans quelle mesure les spécificités domiennes sont-elles fondées en termes de droit européen ? La reconnaissance par la Communauté du concept d'ultrapériphéricité suffit-elle à justifier le maintien de réglementations dérogatoires au droit communautaire ? La défense de l'octroi de mer par la France pose des difficultés juridiques : comment concilier les principes de liberté de circulation des marchandises du droit européen et les

exigences de développement économique et social des DOM ?

Les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce et les dispositions de la nouvelle politique agricole commune remettent en cause les dispositifs qui protègent les productions agricoles des DOM sur le marché de l'Union européenne (tels la filière sucre-rhum et le marché de la banane). L'effort consenti par la Communauté en faveur des DOM est analysé : résultats des programmes de la politique régionale européenne, analyse des procédures budgétaires.

La question des statuts juridiques est donc inséparable de la problématique du développement des DOM, elle conditionne leur intégration dans les espaces économiques européen et mondial. Les géographes trouveront dans cet ouvrage dense des analyses pour nourrir une réflexion sur les rapports entre le droit et la géographie. – **Didier Benjamin**

GRARD L., RAULIN (de) A. (dir.), 1998, *Le développement des DOM et la Communauté européenne*, Paris : La Documentation française, coll. Les Études, 174 p.

Panoramas économique, sociopolitique, financier et juridique des outre-mers

Voici deux petits ouvrages par la taille et le prix, indispensables pour comprendre les structures des outre-mers français, les tensions qui s'y exercent et les dynamiques qui sous-tendent une croissance sans véritable développement. Les mutations économiques, sociales et politiques passées et présentes des espaces ultramarins sont replacées dans le cadre de leur intégration au territoire national et de leur insertion au sein de l'Union européenne. Le titre, d'ailleurs identique pour les deux ouvrages, est trop général pour refléter pas à pas la démarche originale des auteurs.

La remarquable synthèse de Bêlorgey et Bertrand est l'un des travaux les plus accomplis relatifs aux outre-mers. En 125 pages denses et agréables à lire, cet essai se démarque des monographies géographiques habituelles. C'est une magistrale synthèse des forces et des faiblesses des espaces ultramarins, qui ne présente ni une vision idyllique, ni une image catastrophique de leur situation. Les auteurs posent les questions essentielles et y répondent objectivement et sans outrance en s'entourant des précautions méthodologiques indispensables lorsque des sujets sensibles sont abordés (économies dépen-

dantes de la métropole, bilan mitigé de la défiscalisation, RMI et chômage, surrémunérations des fonctionnaires, etc.). Si les auteurs reconnaissent les progrès sociaux de ces «[...] économies tropicales avec des garanties sociales et des salaires européens» (p. 32), ils s'interrogent sur les difficultés de ces espaces dont «[...] les ressources économiques [...] sont le résultat de la combinaison des handicaps de ces sociétés et de leur bénéfice de la solidarité nationale.» (p. 39).

Une présentation historique, administrative et politique très bien menée («Les frontières de la République»), qui explique en partie la situation de ces espaces, plante le décor. Le deuxième chapitre, le plus original, s'attache à présenter les convergences entre les outre-mers, qu'il s'agisse des handicaps démographiques, géographiques, structurels, des mécanismes de soutien et des dispositifs spécifiques financiers, sectoriels et sociaux (Les facteurs communs de l'outre-mer). Les trois chapitres suivants dressent le bilan de chaque espace ultramarin par zone géographique au milieu des années 1990 (L'«Atlantique», L'«océan Indien», Le «Pacifique»). Ces mises au point actualisées, très tournées vers les aspects économiques et sociaux, sont complètes ; il faut souligner que les auteurs évitent les pièges d'un catalogue des activités et des spécificités de chacun des espaces. Enfin, le dernier chapitre pose le problème de l'intégration à l'Union européenne et présente les enjeux communautaires européens pour les DOM et les TOM («Des perspectives différentes, mais toutes difficiles»). Une bibliographie rassemblant les titres essentiels et une annexe statistique complètent cet ouvrage fondamental pour qui s'intéresse à la problématique des outre-mers.

L'ouvrage de Ziller, professeur de droit public, est tout aussi utile que celui de Bélorgey et Bertrand mais il est, pour un géographe, plus difficile d'accès. Il s'agit d'une réflexion sur les statuts juridiques et l'évolution politique des outre-mers. L'auteur s'interroge sur les conséquences économiques, sociales et en matière d'aménagement du territoire des spécificités statutaires des DOM, des TOM et des collectivités territoriales, trois entités que tout ou presque sépare. Les deux parties principales, l'une consacrée aux DOM, l'autre aux TOM et aux collectivités territoriales, traitent successivement de leur régime législatif et administratif dans le cadre de la Constitution et de leur insertion dans l'Union européenne. L'étude de chacune des familles statutaires aborde aussi les diversités et spécificités de chacun des outre-mers, en incluant les territoires inhabités. Ces monographies territoriales contiennent une grande masse d'informations (repères historiques et géographiques, données statistiques de 1994, etc.) mais qui mériterait un tri plus sévère et une présentation plus claire.

L'originalité de cet essai repose sur une analyse du concept d'assimilation et de ses limites. Il traite des spécificités en matière de fiscalité, de régime douanier, de législation sociale, d'emploi municipal. Il analyse les compétences des Conseils généraux et régionaux des DOM en insistant sur les problèmes dus à la coexistence de deux collectivités territoriales, deux assemblées et deux exécutifs dont les attributions se chevauchent. Il indique les adaptations statutaires et réglementaires nécessitées par l'évolution interne des outre-mers et leur situation au sein de la nation et de l'Union européenne. Les clés pour démêler l'imbroglio statutaire sont fournies au géographe ; à lui de se les approprier et de les utiliser. – **Henry R. Godard**

BÉLORGEY G., BERTRAND G., 1994, *Les DOM-TOM*, Paris : La Découverte, coll. Repères, 127 p.

ZILLER J., 1996, *Les DOM-TOM*, Paris : Librairie générale de droit et de jurisprudence (LGDJ), 158 p., 2^e édition.

Un plaidoyer en faveur de la recherche polaire

Ce livre de Lorius et Gendrin est un plaidoyer en faveur de la poursuite de l'effort français de recherche dans l'Antarctique.

La première partie, consacrée au milieu naturel, renseigne le lecteur sur la nature de ces recherches. Ce continent est un observatoire pour l'état de santé de notre planète : surveillance du « trou d'ozone » ; observations astronomiques, à distance des perturbations d'origine humaine ; études paléoclimatiques, réalisées à partir de l'analyse des carottes de glace obtenues par des forages à travers la calotte polaire ; suivis des variations du poids des manchots pour mieux comprendre le phénomène de fixation des graisses... afin de traiter l'obésité chez l'homme. En connaisseurs de ces différents domaines scientifiques de la recherche polaire, les deux auteurs font œuvre de pédagogie.

La seconde partie s'intitule « L'homme et l'Antarctique ». La « dernière frontière », qu'un accès difficile réservait à une minorité, s'ouvre désormais aux touristes ! La plus vaste réserve naturelle du globe n'est plus un sanctuaire mais reste une zone de paix, en dehors des conflits de territoires. Les auteurs soulignent le caractère exemplaire du traité international qui régit l'occupation pacifique de l'Antarctique et qui place en priorité la protection de l'environnement.

On pourra regretter la pauvreté de l'illustration, en particulier iconographique. Le lecteur trouvera, en revanche, d'utiles annexes dont un glossaire de termes scientifiques, un historique de la présence française et la liste des pays signataires du traité de l'Antarctique. – **Didier Benjamin**

LORIOUS C., GENDRIN R., 1997, *L'Antarctique*, Paris : Flammarion, coll. Dominos, 127 p.